



## L'option facultative CAV (Cinéma-AudioVisuel) en 2<sup>nd</sup>e au Lycée CHATEAUBRIAND

### L'option facultative CAV pour quoi faire ?

Choisir l'option facultative CAV (« Cinéma et AudioVisuel ») en Seconde, c'est :

- **DÉCOUVRIR une pratique et une culture** cinématographiques ;
- **APPRENDRE** par une démarche de **PROJETS** ;
- **S'INTERROGER** sur les émotions et les liens entre les œuvres, leur contexte, leur public, les facteurs économiques, à travers les questionnements au programme :
  - Rire, pleurer et avoir peur au cinéma
  - Le personnage de cinéma
  - L'écriture du plan
  - Trucage et effets spéciaux, de Méliès à la 3D
  - Les métiers du cinéma : de la fabrication à la diffusion des films
- **S'INITIER à l'analyse** d'œuvres à partir de ses émotions de spectateur et à la **réalisation** de projets simples en réfléchissant aux effets sur le public ;
- **DÉVELOPPER** des **compétences transversales** : autonomie, esprit critique, créativité, prise d'initiative, esprit collectif, citoyenneté...

### L'option facultative CAV 2<sup>nd</sup>e : qu'y fait-on ?

A raison de **3h par semaine**, les activités pédagogiques y alternent :

- La combinaison **d'exercices pratiques** ponctuels et **d'analyse d'œuvres** patrimoniales et contemporaines ;
- Des **apports théoriques et historiques** ;
- Des **projections**, sur et hors temps-scolaire, ponctuelles ou en immersion : ciné-club à l'Arvor, dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne » au Ciné-TNB, Festival Travelling (Rennes) ;
- Des **rencontres**, des débats avec des **professionnels** ;
- Des **conférences** et des **ateliers pratiques** avec des spécialistes, chercheurs ou intervenants CAV.

### L'option facultative CAV 2<sup>nd</sup>e à Chatô, quelle particularité ?

Chaque année le cursus CAV prend une coloration particulière au Lycée Chateaubriand. Cela nous permet d'explorer, avec le soutien de nos partenaires, une branche spécifique du domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

### L'option facultative CAV 2<sup>nd</sup>e, c'est :

- Durant l'année de Seconde les élèves auront l'occasion d'étudier le **cinéma de fiction**. En fin d'année il leur est proposé de travailler sur un projet créatif autour de **L'IMAGE et du SON D'ACTUALITÉ** : visite des locaux d'une chaîne de télévision et d'une station de radio, découverte de la réalisation d'une émission, de techniques et de métiers en lien avec le secteur audiovisuel, questionnements sur les modes d'investigation et les contenus, les genres de l'actualité (reportages, magazines), stages d'observation, ateliers pratiques, rencontre avec des professionnels,
- Un **partenariat** avec la chaîne régionale **FRANCE 3 BRETAGNE** et la radio associative étudiante **C-LAB** ;
- La réalisation d'interviews et d'un **projet de reportage destiné à la diffusion**, accompagnés par nos partenaires.

## Et après ?

L'année de 2<sup>nd</sup>e permet aux élèves de se forger une culture personnelle riche. Elle leur permet également d'entamer un processus de réflexion sur leur **orientation** :

- Par des **mini-stages**,
- Par des **rencontres** de professionnels et **visites** d'écoles et formations du supérieur,
- Par la découverte de **métiers créatifs, artistiques ou techniques**.

Chacun pourra ainsi construire un parcours de spécialités en 1<sup>ère</sup> et Terminale ouvert, aux nombreuses combinaisons, en vue de formations variées (BTS, université, CPGE et préparation aux concours d'écoles de cinéma...) pouvant mener à des **domaines aussi variés** que l'écriture, la réalisation, le son, l'image numérique, le journalisme, la documentation scientifique, la production, les archives...

## Pour qui ?

Les élèves, évidemment intéressés par les domaines du cinéma et de l'audiovisuel, devront manifester une **curiosité** intellectuelle forte, du **dynamisme** et une envie de s'intégrer à des **projets de groupe**.

Ils peuvent, en fonction de leur **intention**, avoir un profil littéraire (humanités, histoire-géo et sciences politiques), scientifique (maths, physique), économique et social...

L'option facultative de 2<sup>nd</sup>e mobilisant 3 heures de cours supplémentaires, ils devront également être **capable d'assumer une charge de travail plus importante**, sans pénaliser leur réussite dans les autres disciplines.

## Quelle démarche d'inscription ?

La **priorité** est accordée aux élèves du secteur géographique. Elle est néanmoins ouverte sur demande dérogatoire aux élèves provenant de l'Académie de Rennes. 5 places sont disponibles à l'Internat.

Les dossiers seront **examinés en fonction du nombre de places disponibles (24 places)**.

- Constitution d'un dossier administratif avec une lettre de motivation, le dernier bulletin en votre possession et la grille d'appréciations des professeurs du collège : à retirer sur le site du lycée à compter du 25 janvier 2024,
- Dossier à retourner au lycée par dépôt ou envoi postal\* **au plus tard le 22 mars 2024** ;
- Demande d'affectation dérogatoire au Lycée Chateaubriand pour les élèves hors-secteur (pour les procédures d'affectation → voir avec le collège) ;

**L'acceptation de la dérogation par l'Inspection d'Académie n'induit pas l'acceptation dans l'option ni l'attribution d'une place à l'internat (nombre de places limité)**

*\* Lycée CHATEAUBRIAND  
Option CAV  
136 Boulevard de Vitré  
CS 10637  
35706 RENNES CEDEX 7*